

Commission labellisation territoriale (Comilab)

BREVE

réunion du mardi 30 janvier 2024

La commission de labellisation territoriale s'est réunie à Courbevoie le 30 janvier.

A cette occasion, elle a rendu des avis favorables concernant deux Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), avis préalables portant sur les labellisations ensuite soumises au Préfet coordonnateur de bassin, et elle a échangé sur la préparation de deux appels à projets FEDER.

Le PAPI Rouen-Louviers-Austreberthe (2024-2029) a tout d'abord été considéré. Il concerne 203 communes situées sur l'axe Seine, couvrant près de 740 000 habitants. Le territoire connaît fréquemment des inondations par débordement mais aussi par ruissellement, particulièrement en amont des bassins versants. L'ambition des porteurs de projets a été saluée par les membres de la Comilab, dont l'avis est favorable avec plusieurs réserves, recommandations et rappels (cf infra).

Le PAPI de Troyes et du bassin de la Seine supérieure (2020-2026), au stade réajustement des actions à mi-parcours, a ensuite été étudié. Le coût des travaux de certaines actions a été réévalué via les études menées lors de la première phase du PAPI. Cet ajustement concerne la réhabilitation du barrage de la Morge sur le lac-réservoir Seine et la protection du centre-ville de Troyes via, notamment, des opérations de restauration écologique des berges. L'avis de la Comilab est favorable (unanimité) avec plusieurs réserves, recommandations et rappels (cf infra).

D'une manière générale, la Comilab a souligné **le manque de visibilité dans les PAPI d'actions de prévention des inondations non inscrites car non finançables par le FPRNM¹** alors qu'elles sont essentielles pour disposer d'une vision globale des solutions, comme c'est le cas des dispositifs de maîtrise des ruissellements déployés sur de petites surfaces. **Ce manque de visibilité globale concerne notamment les solutions fondées sur la nature.** L'obligation d'évaluation environnementale désormais applicable aux futurs PAPI devrait permettre d'améliorer cette visibilité.

Enfin, la Comilab a fait part de ses observations sur deux appels à projets FEDER « Inondations » et « Continuité écologique » en cours de préparation, qui seront ouverts à l'échelle du bassin Seine-Normandie dans les prochains mois. Une note d'information sur la préparation de l'Évaluation Préliminaire des Risques d'Inondations (EPRI) du bassin Seine-Normandie a également été jointe au dossier.

La prochaine réunion de la Comilab aura lieu avant l'été 2024, à l'occasion de saisines relatives à des PAPI et des SAGE.

¹ Fonds de prévention des risques naturels majeurs (ex-Fonds Barnier)